VOLFONI

Société par Actions Simplifiée
Capital : 5 109 468,00 Euros
Siège social : Bureaux du Parc, 2474 RD 6007, Le Logis de Bonneau
06270 VILLENEUVE-LOUBET
494 613 607 RCS ANTIBES

(Ci-après « **la Société** »)

PROCES-VERBAL DE DECISIONS A CARACTERE ORDINAIRE DE L'ACTIONNAIRE UNIQUE DU 28 JUIN 2024

L'an deux mille vingt-quatre, et le 28 Juin à 10 heures,

L'actionnaire unique, la société LUXIN-RIO INTERNATIONAL CO., LTD, titulaire de l'intégralité des titres composant le capital de la Société, s'est rendu au siège social.

L'actionnaire unique a pris connaissance des documents suivants :

- l'inventaire de l'actif et du passif de la Société arrêté au 31 Décembre 2023 ainsi que le bilan, le compte de résultat et l'annexe pour l'exercice correspondant ;

- le rapport de gestion de la Présidente ;

- le rapport du Commissaire aux Comptes et le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 225-38 du Code de Commerce ;

- le texte des décisions soumises à l'approbation de l'actionnaire unique.

Madame LUO WENLI, Présidente de la Société, préside l'assemblée.

La Présidente constate que l'actionnaire unique étant présent et représentant l'intégralité du nombre de voix, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

La Présidente de séance rappelle que l'actionnaire unique est invité à délibérer sur l'ordre du jour suivant : Approbation des comptes au 31/12/2023 et renouvellement du mandat du Commissaire aux Comptes Arcade Audit :

- lecture des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2023 ;

- lecture du rapport de gestion établi par la Présidente ;

- lecture du rapport du Commissaire aux Comptes et le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 225-38 du Code de Commerce ;

- délibération sur l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2023 ;

- délibération sur l'affectation du résultat dudit exercice ;

- quitus à la présidence ;
- déclarations et ratifications des conventions réglementées ;
- déclarations relatives aux dépenses non déductibles ;
- renouvellement du mandat du Commissaire aux Comptes ;
- renouvellement du mandat de la Présidente ;
- pouvoir en vue des dépôts légaux.

Conformément à l'ordre du jour, la Présidente de séance donne lecture des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2023, ainsi que des rapports de la Présidente et du Commissaire aux Comptes susvisés.

Enfin, après discussion, l'actionnaire unique a pris les décision suivantes :

PREMIERE DECISION

L'Actionnaire unique après avoir examiné les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2023, approuve lesdits comptes, tant dans leur présentation que dans leur contenu, lesquels comptes se sont soldés par **une perte** de **-337 456,29** Euros.

DEUXIEME DECISION

L'actionnaire unique décide d'affecter la **perte** de **-337 456,29** Euros. A ce résultat s'ajoute le report à nouveau antérieur à hauteur de **-10 296 186,16** Euros. Il passera ainsi de **-10 296 186,16** Euros, à la somme de **-10 633 642,45** Euros.

L'actionnaire unique prend acte du fait que bien que les capitaux propres de la Société soient à nouveau, au terme de l'exercice clos le 31 Décembre 2023, inférieurs à la moitié du capital social, les dispositions de l'article L. 225-248 du Code de Commerce ne s'appliquent pas dans la mesure où la Société bénéficie actuellement d'un plan de continuation dans le cadre de la procédure de redressement judiciaire dont elle fait l'objet.

Il est précisé qu'aucune distribution de dividendes n'a été effectuée sur les trois exercices précédents.

TROISIEME DECISION

L'actionnaire unique donne quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat par la Présidente au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2023.

QUATRIEME DECISION

L'actionnaire unique fait les déclarations suivantes relatives aux conventions réglementées :

1. Conventions intervenues au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2023 :

 L'actionnaire unique déclare qu'il n'a été conclu aucune nouvelle convention réglementée au cour de l'exercice clos le 31 Décembre 2023.

2. Conventions déjà approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2023 :

- Convention conclue avec la société VOLFONI R&D,
- Convention conclue avec la société BSEA Consulting terminée le 15 Octobre 2023.

L'actionnaire unique approuve les opérations intervenues au cours de l'exercice écoulé, dans le cadre des conventions susvisées, telles qu'elles résultent du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L 225-38 du Code ce commerce.

CINQUIEME DECISION

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquiès du Code Général des Impôts, l'actionnaire unique constate qu'il ressort des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2023 que la Société n'a engagé aucune dépense non déductible fiscalement au cours dudit exercice.

SIXIEME DECISION

Renouvellement du mandat du Commissaire aux Comptes aux Comptes ARCADE AUDIT à partir du prochaine exercice qui se clôturera le 31/12/2024 pour une durée de 6 ans.

SEPTIEME DECISION

L'actionnaire unique, ayant pris acte de la démission de la société BSEA Consulting au 15 Octobre 2023 avait décidé de nommer Madame LUO WENLI, Présidente pour une durée indéterminée.
La Présidente aura les mêmes pouvoirs que ceux qui lui ont été précédemment dévolus.

HUITIEME DECISION

Conformément à la loi, il sera procédé au dépôt des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2023.

Tous pouvoirs sont donnés à cet effet au porteur d'un original ou d'un extrait certifié conforme par la présidence pour procéder audit dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce d'Antibes.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 11 heures.

Il a été dressé le présent procès-verbal, lequel, après lecture, a été signé par la Présidente et l'actionnaire unique.

Pour la société VOLFONI SAS
Madame LUO WENLI
La Présidente

Pour la société LUXIN-RIO INTERNATIONAL CO., LTD
Monsieur ZHOU PAN

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	118 920	118 920				
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	11 380	7 895	3 485	0,07	5 532	0,10
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations	300 091	283 561	16 530	0,33	16 530	0,30
Créances rattachées à des participations	299 500	234 034	65 466	1,29	65 466	1,20
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	74 773		74 773	1,48	74 773	1,37
TOTAL (I)	***804 664***	***644 410***	***160 254***	3,16	***162 301***	2,98
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements	235 063		235 063	4,64	254 556	4,67
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises	114 592		114 592	2,26	129 852	2,38
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	3 983 306		3 983 306	78,64	4 268 961	78,36
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel					5 953	0,11
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	123 933		123 933	2,45	135 211	2,48
. Autres	389 516		389 516	7,69	372 509	6,84
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	46 616		46 616	0,92	107 545	1,97
Charges constatées d'avance	11 983		11 983	0,24	11 308	0,21
TOTAL (II)	***4 905 009***		***4 905 009***	96,84	***5 285 895***	97,02
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	***5 709 673***	***644 410***	***5 065 263***	100,00	***5 448 196***	100,00

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023 — Présenté en Euros — Edité le 03/05/2024

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 5 109 468)	**5 109 468**	100,87	**5 109 468**	93,78
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	4 070 527	80,36	4 070 527	74,71
Ecarts de réévaluation				
Réserve légale	18 566	0,37	8 200	0,15
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	-10 296 186	-203,26	-10 493 147	-192,59
Résultat de l'exercice	***-337 456***	-6,65	***207 327***	3,81
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL(I)	***-1 435 082***	-28,32	***-1 097 625***	-20,14
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL(II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques	2 753 538	54,36	2 769 903	50,84
Provisions pour charges				
TOTAL (III)	***2 753 538***	54,36	***2 769 903***	50,84
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts				
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers	288 844	5,70	322 891	5,93
. Associés				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 711 430	53,53	2 697 152	49,51
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	27 126	0,54	22 301	0,41
. Organismes sociaux	64 352	1,27	77 041	1,41
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	18 491	0,37	38 457	0,71
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	591	0,01	827	0,02
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	61 161	1,21	14 610	0,27
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance				
TOTAL(IV)	***3 171 996***	62,62	***3 173 280***	58,24
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)	574 810	11,35	602 638	11,06
TOTAL PASSIF (I à V)	***5 065 263***	100,00	***5 448 196***	100,00